

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **JOËL LEVASSEUR**, chef - Plan de réseau pour Hydro-Québec Distribution, au 201, rue Jarry Ouest, 1^{er} étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

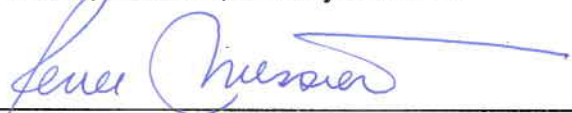
1. La présente demande d'autorisation du projet de conversion de 12 à 25 kV du poste Charland 120-12 kV (dossier R-3805-2012) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits relatifs à la planification et à la réalisation des travaux allégués dans la présente demande d'autorisation pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés à la distribution d'électricité ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec, ce 21 juin 2012



JOËL LEVASSEUR

Déclaré solennellement devant moi
à Montréal, Québec, ce 21 juin 2012.



Commissaire à l'assermentation pour les
districts judiciaires du Québec.

